



# Cultures légumières

### Hors-série

10/02/2022



#### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

#### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
cultures légumières  
Hors-série  
du JJ/MM/AA »



Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur le [formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Rappel du fonctionnement du dispositif BSV 2022

La **surveillance biologique du territoire (SBT)** constitue un enjeu majeur de la profession agricole pour **évaluer la fréquence et l'intensité des bio-agresseurs présents sur le territoire**, mais également pour anticiper la venue de nouveaux bio-agresseurs sur notre territoire.

Dans le Plan Ecophyto 2+, ces objectifs ont été réaffirmés voire renforcés :

- **Suivi de l'état sanitaire des cultures et analyse du risque ;**
- Veille des risques émergents ;
- Détection des organismes nuisibles réglementés ;
- Détection des effets non intentionnels (ENI) liés aux traitements des cultures.

Cela passe par une bonne connaissance des bio-agresseurs et par la mise en place sur tout le territoire de **réseaux d'observations représentatifs des bassins de production**. L'ensemble des données collectées par ces réseaux, mais également la mobilisation de différents outils tels que la modélisation et les suivis en laboratoire, permettent, après analyse, la rédaction de bulletins, gratuits, diffusés régulièrement : les **Bulletins de Santé du Végétal (BSV)**.

**Le BSV est un outil qui nécessite la participation du plus grand nombre pour une analyse de risque de qualité !**

**Les BSV dédiés aux 'cultures légumières' ont pour vocation d'être des outils d'aide à la décision** utiles aux producteurs grâce à une évaluation du risque global sur les différents secteurs. Cela n'est possible que grâce à la production d'une analyse de risque fine, à l'échelle de la micro-région (Nord et Sud Nouvelle-Aquitaine, zones de précocité pour la pomme de terre), réalisée en compilant les différentes sources d'informations du réseau. Les exploitants **peuvent s'appuyer sur le BSV pour décider de la stratégie à suivre pour la protection de leurs cultures**.

C'est donc un **document complémentaire aux bulletins de préconisations** ou aux informations données par les conseillers.

**Dans tous les cas, la décision finale appartient au producteur et nécessite une observation précise de ses parcelles pour adapter l'évaluation du risque à sa propre situation.**

## 6 éditions BSV « Cultures légumières » en N-A

Le BSV se doit d'être représentatif des différents bassins légumiers ; c'est pourquoi 6 éditions sont proposées :

« Edition Maraîchage Nord N-A »  
(16-17-79-86-87-Nord 24)

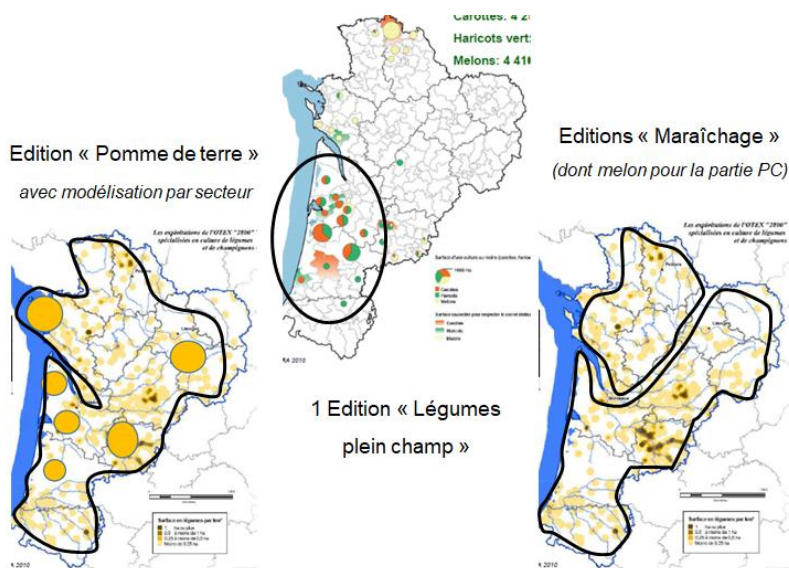
« Edition Maraîchage Sud N-A »  
(64-40-47-33-24-19)

« Edition Légumes de plein champ et d'industrie Sud N-A »

« Edition Melon Nord N-A »

« Edition Melon Sud-Ouest Occitanie (47) »

« Edition Pomme de terre N-A »



**Dans ces bulletins, vous trouverez notamment :**

- Un résumé en 1<sup>ère</sup> page récapitulant les éléments clés **à retenir** ;
- La situation météorologique et des prévisions pour les jours à venir ;
- Les stades d'évolution des différentes cultures ;
- Des éléments de reconnaissance des principaux bio-agresseurs (biologie, photos...) ;
- **Les observations de la dernière période sur les maladies et ravageurs d'importance** (*parcelles de références, piégeage, tours de plaine, informations à dire d'experts ...*) ;
- **Les résultats de nos suivis biologiques** ;
- **Les résultats de modélisation biologique** qui prévoient les risques en tenant compte, notamment, des prévisions climatiques ;
- **Une évaluation des risques par bio-agresseur et par grand secteur** ;
- Des éléments de reconnaissance des principaux bio-agresseurs (*biologie, photos, ...*) ;
- Des mesures prophylactiques et des solutions alternatives lorsqu'elles existent ;
- Des informations sur les auxiliaires ;
- Des notes techniques.

## Des outils variés pour une analyse de risque précise !

### • La modélisation biologique (tomate, melon, pomme de terre, maïs doux, céleri)

Pour apprécier le développement des principaux bio-agresseurs en cultures légumières, le BSV utilise notamment les modèles de la base Inoki® du CTIFL (Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes), d'Arvalis-Institut du végétal et du CIRAME (Centre d'Information Régional AgroMétéorologique de PACA) :

- Modèle Mildiou du melon (Milmel) Inoki/DGAL ;
- Modèle Septoriose du céleri (Septocel) Inoki/DGAL ;
- Modèle Mildiou de la pomme de terre (Miléos) Arvalis - Institut du Végétal ;
- Modèle Mildiou de la tomate CIRAME – SONITO ;
- Modèle Noctuelle de la tomate CIRAME – SONITO ;
- Modèle Sésamie du maïs (Nona) Arvalis – Institut du Végétal ;

En Nouvelle-Aquitaine, ces outils de simulation du développement de maladies ou de ravageurs utilisent une base de données climatique forte de 26 stations météorologiques automatiques consolidées. Les résultats permettent d'apporter un aspect prédictif aux BSV.

### • Les observations et piégeages terrain, suivis du vol des tordeuses, mouches, punaises (toutes espèces)

Une centaine de parcelles sont régulièrement observées sur la région pour permettre d'évaluer l'état sanitaire par secteur.

Les suivis sont divers :

- Observations chaque semaine des parcelles de référence ;
- Observations chaque semaine des témoins non traités ;
- Relevés de pièges (noctuelles, mouche de la carotte ...) ;
- Tours de plaine.



Piège à mouche de la carotte

### • Les analyses biologiques (toutes espèces)

En cas de doute quant au pathogène présent, des analyses peuvent être réalisées en laboratoire.

### • Les analyses résistances

Des analyses de résistances aux produits de protection des plantes sont réalisées chaque année. Les couples bio-agresseur/ produit phytosanitaire testés sont indiqués dans les BSV.

N'hésitez pas à consulter le site du **réseau R4P**, qui recueille de nombreuses informations sur les résistances (définitions, classification unifiée, notes de gestion, rapports, liste des cas de résistance) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.

## Un dispositif BSV basé sur la mobilisation de tous

Le fonctionnement global du dispositif repose avant tout sur la **mobilisation d'un maximum de partenaires terrain, tant les organismes de conseil** (Instituts, Chambres d'agriculture, FREDON, FDGDON, Coopératives, Négoces, techniciens indépendants, OP, Lycées agricoles...) **que les producteurs eux-mêmes** : chaque édition BSV identifie les contributeurs au réseau. C'est ainsi qu'au niveau de la région Nouvelle-Aquitaine, plus de 100 BSV dédiés aux cultures légumières seront diffusés cette année.

Chacun des partenaires contribue à la remontée d'informations permettant d'évaluer le risque sanitaire pour chacune des cultures, par des **observations régulières de parcelles fixes, des relevés de pièges, des informations ponctuelles de type 'alerte' ...**

- **Venez contribuer au réseau d'observations « cultures légumières » !**

En 2021, ce sont plus de 60 observateurs sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, qui ont participé chaque semaine à ce dispositif bien rodé. **Chacun peut à son tour renforcer le dispositif et la qualité de l'information traitée.**

**Venez nombreux rejoindre ce dispositif :  
techniciens et producteurs, chacun est concerné.**

Vous pouvez ainsi :

- **Participer au réseau de piégeage ;**
- **Suivre chaque semaine des parcelles** de références ou des témoins non traités ;
- **Signaler des symptômes ponctuels**, par exemple suite à un 'tour de plaine'.

Pour participer, rien de plus simple ! **Contactez les animateurs du ou des édition(s) BSV de votre choix** (contacts ci-après), qui vous fourniront tous les éléments nécessaires (protocoles, outil de saisie des données, ...)

- Carole BAGUENARD, animatrice des bulletins « Maraîchage Sud N-A » et « Pomme de terre (zone Aquitaine) » : [carole.baguenard@fredon-na.fr](mailto:carole.baguenard@fredon-na.fr)
- Jean-Michel LHOTE, animateur des bulletins « Maraîchage Nord N-A », « Melon Nord N-A » et « Pomme de terre (zone Poitou-Charentes/Ile de Ré) » : [jml.acpel@orange.fr](mailto:jml.acpel@orange.fr)
- Noëllie LEBEAU, animatrice du bulletin « Pomme de terre (zone Limousin) » : [noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr](mailto:noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr)
- Aurore TAILLEUR, animatrice du bulletin « Légumes de plein champ et d'industrie Sud N-A » : [aurore.tailleur@fredon-na.fr](mailto:aurore.tailleur@fredon-na.fr)

## Comment recevoir le BSV ?

Les **BSV 'cultures légumières'** sont disponibles **GRATUITEMENT**, sur les sites internet des chambres d'agriculture, de la DRAAF et des partenaires du dispositif. Mais vous pouvez également **recevoir directement une alerte sur votre boîte mail**. Il suffit pour cela de vous inscrire aux éditions qui vous concernent, grâce au formulaire suivant : [Formulaire d'abonnement au BSV](#).

L'ensemble des BSV, ainsi que le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site de la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine : [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr).

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*